

CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Dr ...Marc-Olivier TIMSIT.....
Conventionné honoraires libres

Consultations :

le Jeudi..... de ...16.....h à 20.....h

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Consultation	120	28

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Néphrectomie totale par coelioscopie	1500	498,41
Cystectomie totale avec entérocytoplastie de remplacement orthotopique par anse détubulée par laparotomie	2500	1157,86
Résection d'une hypertrophie de la prostate par uréthrocystoscopie	1000	281,29
Adénomectomie rétropubienne de la prostate par laparotomie	1000	281,29
Néphrectomie partielle par coelioscopie	2000	517,61

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.